THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ 1552–1630

Par ses yeux conquerans fust tristement ravie

Sonnet LXXXVI.

Par ses yeux conquerans fust tristement ravie
Ma serve liberté, en la propre saison
Que le soleil plus chault reprend sur l'horizon
Sa course d'autre part qu'il ne l'a poursuivie,

Et au poinct proprement du solstice ma vie,
S'engageant par les yeux, enchaisna sa raison
Et garda dès ce jour la chaîne, la prison,
Les martyrs, les feux, les géennes et l'envie.

Je me sen en tout temps que c'estoit au plus haut
Des flambeaux de l'esté, puis que ce jour si chaud
Mille feux inhumains dans le sein m'a planté,

Sur qui l'hyver glacé n'a point eu de puissance :
Ma vie n'est ainsi qu'un éternel esté,
Mais je ne cueille fruictz, espics, ne récompense.